# ATELIER SOUS-RÉGIONAL SUR LA CONVERSION DES FORÊTS DANS LE BASSIN DU CONGO

***Thème central :*** *Gouvernance et coopération sous-régionale pour la conversion des forêts dans le Bassin du Congo*

---

## *COMMUNIQUE FINAL*




***Yaoundé, du 18 au 19 août 2026***

Du **18** et **19 août, 2026**, **Yaoundé**, au **Cameroun**, a accueilli l'**Atelier sous-régional sur la conversion des forêts dans le Bassin du Congo**, organisé par **Green Development Advocates (GDA)**, autour du thème central : « ***Gouvernance et coopération sous-régionale pour la conversion des forêts dans le Bassin du Congo*** ». Cette rencontre a constitué un espace de dialogue, d'analyse et de concertation entre les principaux acteurs concernés par l'avenir des forêts du Bassin du Congo, afin de mieux comprendre les dynamiques de conversion, d'identifier les défis de gouvernance et de dégager des actions communes permettant de

Plus d'une centaine de participants venant du Cameroun, du Gabon, de la République du Congo, de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo ont pris part aux travaux. Ils comprenaient notamment des représentants des administrations publiques, des institutions sous-régionales des partenaires techniques et financiers, des organisations de la société civile, des ONG internationales, des chercheurs et universitaires, ainsi que des représentants des peuples autochtones et des communautés locales.

Les principales articulations qui ont meublé ce forum sont une phase protocolaire, des travaux en plénières, des travaux de groupes et une phase de clôture.

**La cérémonie d'ouverture** a été marquée par deux temps forts : un devoir de mémoire consacré au fondateur de GDA, Robinson DJEUKAM et le mot de bienvenue de son Coordonnateur, Aristide CHACGOM FOKAM. Cette phase protocolaire, a également permis de lever le voile sur la double dimension de cette rencontre : la célébration des quinze années d'existence de GDA et la commémoration des dix années écoulées depuis la disparition de son fondateur.

Les travaux en plénière meublés par seize présentations ont été organisés autour des cinq sessions thématiques suivantes :

- La session sur le cadrage global de la notion de conversion des forêts dans le Bassin du Congo et présentation de l'étude sur la perte des forêts primaires (2015-2024) a permis aux participants de cerner le cadre général de la conversion des forêts et l'évolution des pertes et gains du couvert forestier dans la sous-région.
- La session sur la situation de la conversion des forêts dans les différents pays du Bassin du Congo a permis de toucher du doigt le contexte politique et juridique, les tendances récentes de conversion des forêts, les défis et les opportunités d'action rencontrés ainsi que les impacts environnementaux, sociaux et économiques.
- La session relative au renforcement des politiques et de la coordination régionale a permis d'avoir un aperçu de la cohérence des politiques forestières sous-régionales et l'apport des politiques externes notamment européennes (APV FLEGT, Partenariat Forêt et RDUE).
- La session dédiée au suivi et à la redevabilité des cas de conversion des forêts a mis en évidence l'importance croissante des outils technologiques et des mécanismes indépendants de suivi dans la prévention et la documentation des cas de conversion des forêts. Les présentations étaient consacrées à Global Nature Watch, au Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE), à l'Open Timber Portal – Observation Indépendante (OTP-OI) et aux campagnes de plaidoyer.
- La dernière session a porté sur les mécanismes de financement nécessaires pour soutenir les actions liées à la préservation des forêts. Les échanges ont mis en évidence

l'importance des initiatives existantes, notamment CAFI, REPALEAC FUND, ECJ-FUND, GGF et FPC-CLUA, ainsi que le rôle spécifique du financement du journalisme environnemental par le PULITZER CENTER.

Les participants ont toutefois souligné le fait que les organisations locales, les peuples autochtones et les communautés demeurent confrontés à des difficultés importantes d'accès aux financements, notamment en raison de procédures complexes, de la faible flexibilité des mécanismes existants et de l'insuffisance des financements à long terme.

Quatre groupes (PACL, OSC, PTF, administrations et institutions sous-régionales) ont été constitués pour mener des réflexions spécifiques et faire des propositions d'actions communes visant à renforcer la lutte contre la conversion des forêts dans le Bassin du Congo.

**Au terme de leurs travaux, les participants ont formulé les recommandations suivantes :**

**À l'endroit des États du Bassin du Congo**

1. Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre de lois internes reconnaissant la spécificité des peuples autochtones dans le Bassin du Congo ;
2. Poursuivre les efforts de développement basé sur l'aménagement intégré du territoire en accélérant l'élaboration, la finalisation et la mise en œuvre participative des plans d'affectation des terres transparents, participatifs et cohérents entre les secteurs ;
3. Reconnaître et valoriser les savoirs traditionnels des communautés en général et peuples autochtones en particulier comme une composante à part entière des systèmes de surveillance, de conservation et de gestion durable des forêts ;

**À l'endroit des institutions sous-régionales**

4. Engager un processus sous-régional en vue de l'élaboration et de l'adoption d'une directive de la COMIFAC consacrée à la prévention et à la réduction de la conversion des forêts ;
5. Réviser la directive sur la participation des peuples autochtones et des organisations non gouvernementales à la gestions durable des forêts d'Afrique centrale ;
6. Intégrer un chapitre dédié à la conversion des forêts dans les prochaines éditions de l'"État des forêts d'Afrique centrale" ;

**À l'endroit l'Union Européenne (UE)**

7. Veiller à ce que les politiques et instruments européens relatifs aux chaînes d'approvisionnement sans déforestation, notamment le RDUE, soient mis en œuvre en dialogue étroit avec les pays producteurs, les organisations locales, les peuples autochtones et les communautés locales ;

**À l'endroit des Organisations de la Société Civile (OSC)**

8. Mettre en place un observatoire sous-régional fonctionnel sur la conversion des forêts incluant les différents pays du Bassin du Congo ;

9. Renforcer et institutionnaliser les outils de surveillance du couvert forestier
10. Accompagner les peuples autochtones en particulier dans la revitalisation de leurs savoirs traditionnels et les communautés en général dans la gestion écologique des ressources naturelles ;
11. Renforcer la collaboration avec les médias et journalistes d'investigation environnementale dans la documentation, la sensibilisation et la mise en débat public des enjeux liés à la conversion des forêts ;

**À l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers et de la Recherche (PTF)**

12. Accroître significativement les financements consacrés à la prévention et à la lutte contre la conversion des forêts dans le Bassin du Congo ;
13. Développer des mécanismes de financement directs, flexibles, pluriannuels et adaptés aux réalités des peuples autochtones, des communautés locales et des organisations locales.

À l'issue des échanges, les participants ont reconnu que la conversion des forêts constitue un enjeu majeur de gouvernance, de développement, de justice environnementale et de droits humains dans le Bassin du Congo. Ils ont souligné que la réponse à ce phénomène nécessite une coopération sous-régionale renforcée, un partage accru des données, une meilleure cohérence des politiques publiques, et une participation effective des peuples autochtones et des communautés locales.

**Fait à Yaoundé, le 19 août 2026**